

Contacts

UNIVERSITÉ DE PAU ET
DES PAYS DE L'ADOUR

Collège SSH
Sciences Sociales et Humanités

Avenue du Doyen Poplawski
BP 1160 - 64013 Pau Cedex
05 59 40 80 82
du-spgc@univ-pau.fr

Responsables de la formation

Cédric ÉDOUARD
Maître de conférences en droit
privé et sciences criminelles

Sophie CRÉPIN
Avocate, Médiatrice, Arbitre

Accès à la formation

Prérequis

Cette formation est accessible aux étudiants ayant validé :

- Accessible à Bac + 3 pour le DU 1
- Accessible à Bac + 3 pour le DU 2 (ou avoir obtenu le DU Stratégie de prévention et de gestion des conflits ou équivalent : sélection sur dossiers et entretiens)

Candidature

Les dossiers de candidatures se font via le site eCandidat de l'UPPA : <https://ecandidat.univ-pau.fr>

Alternance / Reprise d'études / VAE

Pour plus d'informations concernant l'alternance, la reprise d'études, la validation des acquis (modalités, tarifs...), se rapprocher du bureau de la FTLV :
accueil.forco@univ-pau.fr - 05 59 40 78 88

Personnes en situation de handicap

L'équipe de la "Mission Handicap" vous accompagne tout au long de vos études supérieures :
05 59 40 79 00 - handi@univ-pau.fr

Le DU est construit en partenariat avec l'Association Nationale des Médiateurs, réseau national de près de 1000 médiateurs, ce qui permet de bénéficier de l'expertise et de la réputation de professionnels du secteur. Les intervenants de la formation sont à la fois issus du monde universitaire, du monde juridique, du monde de l'entreprise et de la psychologie.

DU
DIPLOME
D'UNIVERSITÉ

Médiation et stratégies de prévention et de gestion des conflits

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Avril 2026



Présentation

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour propose deux diplômes universitaires, qui ont tous deux pour objectif de former à la prévention et à la gestion des conflits.

L'originalité de ces DU réside dans leur approche pluridisciplinaire, tant sur le fond des conflits qu'ils couvrent, que sur leurs méthodes de résolution. Une approche pratique, par des mises en situation, sera privilégiée.

Public cible

- Entreprises : services RH, DAF, chefs d'entreprises, cadres ;
- Collectivités locales, organismes publics, y compris hôpitaux, maisons de santé...
- Professions juridiques : avocats, notaires, commissaires de justice, magistrats, greffiers, directeurs de greffes ;
- Toute personne susceptible d'être confrontée à la prévention et la gestion des conflits.

Savoir-faire et compétences

DU 1 - Stratégies de prévention et de gestion des conflits

Ce premier DU est destiné à un large public. Il permet d'appréhender l'ensemble des modes amiables de résolution des différends que sont la médiation, la conciliation, l'audience de règlement amiable, la procédure participative, le processus collaboratif et la transaction. Outre cette vision d'ensemble, il s'agira d'aborder leurs outils communs concrets, pour l'essentiel issus du monde de la psychologie, des neurosciences et des stratégies de négociation.

DU 2 - Prévention et gestion des conflits par la médiation

La deuxième année du DU s'adresse uniquement aux personnes souhaitant devenir médiateurs, et est centré sur la maîtrise du processus de médiation, dans tous les domaines qu'elle peut couvrir. Ce DU a vocation à former des médiateurs généralistes susceptibles de s'inscrire sur les listes des médiateurs auprès des Cours d'appel, et d'intégrer des associations de médiateurs ou des centres de médiation.

Débouchés professionnels

- Devenir médiateur ;
- Faire usage des outils de prévention et de gestion des conflits en vue de perfectionner sa pratique professionnelle et d'améliorer son bien-être au travail ;
- Favoriser une évolution de carrière ou réorienter son activité professionnelle vers la résolution amiable des différends.

Taux de réussite et d'insertion professionnelle en cours d'évaluation.

Objectifs et organisation

DU 1 - Stratégies de prévention et de gestion des conflits

Janvier 2027 à juillet 2027 : 90h de formation

L'objectif principal de ce DU est de former les apprenants à la prévention et la gestion des conflits, tant pour leur usage personnel que professionnel. Les apprenants seront capables de maîtriser l'ensemble des outils communs à tous les modes amiables, en vue d'améliorer ses propres pratiques professionnelles tout en étant en capacité d'orienter des personnes en conflit vers le mode de résolution de conflit le plus adapté.

Enseignements

- Approche théorique sur le conflit et ses outils de prévention et de résolution **30h**
- Approche théorique des modes amiables de règlement des différends **30h**
- Apprentissage des outils communs aux modes amiables de règlement des différends **30h**

Modalités d'évaluation

Examens terminaux (écrit et oral)

DU 2 - Prévention et gestion des conflits par la médiation

Septembre 2027 à juin 2028 : 110h de formation

L'objectif de ce DU est d'être en capacité de mener un processus complet de médiation de manière autonome, en vue d'exercer en tant que médiateur libéral, interne ou social.

Enseignements

- Mise en œuvre du processus complet de médiation **37h**
- Approfondissement des outils du médiateur et posture du médiateur **14h**
- Compréhension et prise en compte des émotions **14h**
- Déontologie et prise de hauteur sur les différentes formes de médiation **21h**
- Projet personnel : et après ma formation de médiateur ? **24h**

Modalités d'évaluation

Mise en situation de 1 heure et soutenance d'un projet personnel